

Consultations de suivi post-AVC au CH de Doué-en-Anjou

Les Centres Hospitaliers de Doué-en-Anjou et de Layon Aubance participent depuis plusieurs années à la prise en soins des patients victimes d'un AVC dans le cadre de la filière AVC du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 49. Cela permet à ces derniers, après traitement de la phase aiguë, d'être suivis dans un hôpital proche de chez eux par une équipe pluridisciplinaire qualifiée, appuyée régulièrement par une Infirmière en Pratique Avancée de l'unité neurovasculaire du CHU d'Angers - Mme Aurélie LAFEUILLE, selon les mêmes protocoles et la même qualité des soins qu'au CHU. Cette coopération franchit une nouvelle étape : les consultations de suivi post-AVC pourront désormais avoir lieu au sein du Centre Hospitalier de Doué, selon les modalités suivantes :

QUOI ?

Des consultations de suivi à **3-6 mois après la sortie d'hospitalisation pour AVC**. Chaque consultation dure environ 1h avec pour objectif de refaire le point sur la pathologie, le bilan étiologique, les thérapeutiques, la reprise de la vie quotidienne...

POUR QUI ?

Patients en **post-AVC** ayant été hospitalisés au sein des Centres Hospitaliers de Doué-en-Anjou ou de Layon Aubance.

AVEC QUI ?

Aurélien LAFEUILLE, IPA de l'unité Neuro-Vasculaire du CHU d'Angers, en lien direct avec le Dr Sophie GODARD, responsable médicale de l'Unité Neuro-Vasculaire du CHU d'Angers

QUAND ?

1 jeudi après-midi par mois

OÙ ?

Au **Pôle de Consultations** du Centre Hospitalier de Doué-en-Anjou
30Ter Rue Saint François, 49700 Doué-en-Anjou



COMMENT ?

La **convocation** au RDV est adressée au patient dès sa sortie d'hospitalisation précisant :

- De remplir attentivement 2 questionnaires (évaluation de la fatigue et évaluation de l'anxiété/dépression)
- D'apporter :
 - sa dernière ordonnance de médicaments
 - ses résultats de prise de sang (bilan lipidique, HbA1c)
 - les résultats de tout examen passé en extérieur (bilan cardio., IRM, ...)

CONTACT



aurelie.lafeuille@chu-angers.fr